

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION  
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET  
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

Ouagadougou, le 12 OCT 2022

DIRECTION DES BOURSES ET DES  
AIDES FINANCIERES

N°2022 0092 MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

# COMMUNIQUE

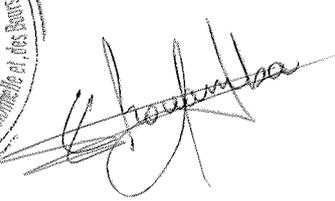
La Directrice Générale du Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (C IOSPB) a l'honneur d'inviter **les étudiant·e·s nouvellement attributaires de la bourse d'indigence pour les cycles licence et master** à compléter leurs dossiers en vue du paiement de leurs allocations.

Les compléments de dossiers sont recevables **du 1<sup>er</sup> au 08 de chaque mois de 09 heures à 12 heures.**

Le complément de dossier est composé de :

- une photocopie de la CNIB avec 3 signatures identiques horizontales ;
- un numéro de téléphone et une adresse Email ;
- deux photocopies de l'attestation d'inscription pédagogique ou du certificat de scolarité ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- deux photos d'identité identiques récentes ;
- une chemise cartonnée de couleur verte pour les filles et jaune pour les garçons.



  
**Dre Lydia ROUAMBA**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon